



L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Moulignerne, régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni dans la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le Maire.

Madame Sylvaine HERVÉ a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Alain BOURDIN – Pierrette GILLIER – Romain CANTIN – Sylvaine HERVÉ – Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Charlotte GIRARD – Guillaume DE LA TULLAYE – Amandine BEAUFILS – Cyrille TALON – Patricia MARTINEAU – Fabrice POTIN – Jennifer BOUQUET – Marie Emmanuelle ARGARD – Yohann BOUTIN

Était absent excusé : Ludovic FAUVEAU

1. Vote des commissions municipales
2. Élection du représentant communal au SMBAA + suppléant
3. Élection du représentant communal au SIEMML + suppléant
4. Élection du représentant communal au SIVU + suppléant
5. Désignation du délégué et son suppléant au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine
6. Désignation du représentant à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale de la société publique locale (SPL) Restauration Collective du Saumurois
7. Fonds de concours pour le financement de moyens matériels nécessaires à la production des repas scolaires
8. Questions diverses

Le conseil municipal approuve le PV du conseil municipal du 20 mars dernier, à l'unanimité.

VOTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de constituer les commissions municipales suivantes, le Maire étant président de droit :

- **RESSOURCES HUMAINES / FINANCES, BUDGET / APPELS D'OFFRES / RELATIONS AVEC ARTISANS ET COMMERCANTS / IMPOTS DIRECTS :**

Alain BOURDIN	Ludovic FAUVEAU
Romain CANTIN	Marie Emmanuelle ARGAND
Pierrette GILLIER	Guillaume DE LA TULLAYE
Cyrille TALON	Bruno DE COLIGNY
Sylvaine HERVÉ	

- **BATIMENTS PUBLICS / VOIRIE ET URBANISME / CIMETIERE / FLEURISSEMENT / ESPACES VERTS :**

Romain CANTIN	Jennifer BOUQUET
Cyrille TALON	Bruno DE COLIGNY
Fabrice POTIN	Guillaume DE LA TULLAYE
Yohann BOUTIN	Ludovic FAUVEAU
Patricia MARTINEAU	Amandine BEAUFILS

- **ECOLE, CANTINE, GARDERIE / RELATION AVEC LES JEUNES / ACTION SOCIALE CCAS :**

Pierrette GILLIER	Charlotte GIRARD
Sylvaine HERVÉ	Marie Emmanuelle ARGAND
Amandine BEAUFILS	

- **COMMUNICATION / BULLETIN MUNICIPAL / SITE INTERNET / RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS / TOURISME :**

Pierrette GILLIER	Patricia MARTINEAU
Sylvaine HERVÉ	Jennifer BOUQUET
Charlotte GIRARD	

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT COMMUNAL AU SMBA + SUPPLÉANT : Le maire fait procéder à l'élection du représentant communal ainsi que son suppléant. Après proclamation des résultats, à l'unanimité, sont ainsi élus : Romain CANTIN (représentant) et Jennifer BOUQUET (suppléante).

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT COMMUNAL AU SIEM + SUPPLÉANT : Le maire fait procéder à l'élection du représentant communal ainsi que son suppléant. Après proclamation des résultats, à l'unanimité, sont ainsi élus : Yohann BOUTIN (titulaire) et Alain BOURDIN (suppléant).

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT COMMUNAL AU SIVU + SUPPLÉANT : Le maire fait procéder à l'élection du représentant communal ainsi que son suppléant. Après proclamation des résultats, à l'unanimité, sont ainsi élus : Pierrette GILLIER (titulaire) et Charlotte GIRARD (suppléante).

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ ET SON SUPPLÉANT AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les délégués suivants : Cyrille TALON en qualité de délégué titulaire et Sylvaine HERVÉ en qualité de délégué suppléante.

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT A L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALES (SPL) RESTAURATION COLLECTIVE DU SAUMUROIS : Après délibération, le conseil municipal décide de désigner Marie Emmanuelle ARGAND comme représentant titulaire et Pierrette GILLIER comme suppléante de la commune au sein de l'assemblée générales et de l'assemblée spéciale de la SPL Restauration Collective du Saumurois

FONDS DE CONCOURS POUR LE FINANCEMENT DE MOYENS MATERIELS NECESSAIRES A LA PRODUCTION DES REPAS SCOLAIRES : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'approuver le projet d'acquisition de matériels nécessaires à la production des repas scolaires, pour un montant de 5 921, 40 euros, d'approuver le plan de financement comme suit : Coût de l'opération : 5 921, 40 € / Autofinancement de la commune : 2 960, 70 € (50%) / Fonds de concours sollicité auprès de la Communauté d'agglomération : 2 960, 70 € (50%), de solliciter l'attribution d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire à hauteur de 2 960, 70 euros et d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de fonds de concours et de signer tout document afférent à cette demande.

QUESTIONS DIVERSES :

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. C'est un document qui vise à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. A ce jour celui de Moulherne et en cours d'élaboration. La commune a l'obligation de le mettre en place rapidement. Il est décidé de finaliser ce document lors des prochaines séances de conseil municipales. La secrétaire de mairie enverra en amont à l'ensemble des conseillers le travail déjà effectué.

VILLE ET VILLAGES FLEURIS : La commune est inscrite pour l'édition 2026. Un dossier de présentation est en cours de réalisation et sera envoyé avant le 15 avril. La première fleur ne sera peut-être pas obtenue cette année, mais l'état des lieux réalisé par le jury pourra servir de support à la commune sur les points à améliorer. Le jury se déplacera dans la commune fin avril et fin juin.

CANTINE : la commission cantine se réunira dès cette semaine afin de travailler sur le règlement de cette dernière en relation avec la cantinière et les parents délégués. Il est relevé des comportements de plus en plus irrespectueux entre les enfants et envers les agents communaux.

VOIRIE : Des travaux sur certains fossés sont actuellement en cours notamment chemin du Grand Carrefour et chemin de la Touchardière. Une buse sera également changée Route de la Buinerie.

FORMATIONS ELUS : Il est rappelé que tous les élus peuvent bénéficier de formations afin d'approfondir leurs connaissances liées à l'exercice de leurs fonctions publiques. La demande est à formuler au secrétariat de mairie qui effectuera l'inscription.

MANIFESTATION : Madame Martineau propose au Conseil Municipal un concert à l'église Saint Germain avec la Chorale Contrepoint de Saumur. Cette prestation aurait un coût d'environ 500 euros. Elle propose une entrée payante qui reviendrait à la collecte de dons de l'église. Cet événement pourrait se faire en partenariat avec l'APPM.

SMBAA : Le SMBAA propose un programme de création et restauration de mares sur le bassin de l'Authion. La Riverolle fait partie des zones prioritaires ciblées. Il est rappelé que les propriétaires de mares intéressés doivent se signaler à la mairie.

LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL EST PRÉVUE LE LUNDI 4 MAI 2026 A 18H30 EN MAIRIE.

La séance est levée à 20h30.